

Les communes perdent toute autonomie fiscale et voient leurs ressources issues de la fiscalité et des dotations de l'Etat figées (dans le meilleur des cas) jusqu'en 2028. Dans ce contexte nous parions sur l'avenir avec une ville plus propre et fleurie, plus agréable au quotidien plus attractive pour les nouveaux commerçants et les investisseurs.

### Budget Primitif 2022

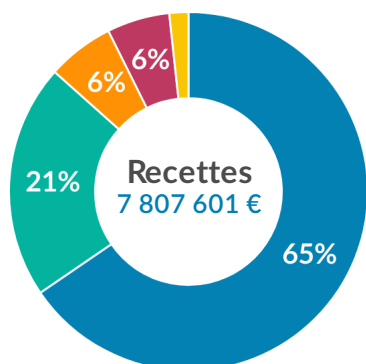
Fonctionnement

7 807 601 €

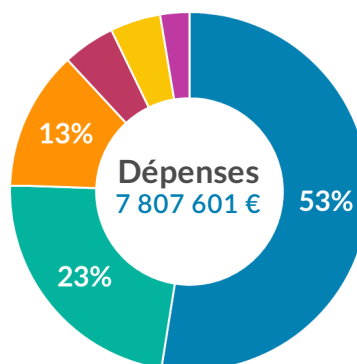
Investissement

3 663 469 €

### Fonctionnement

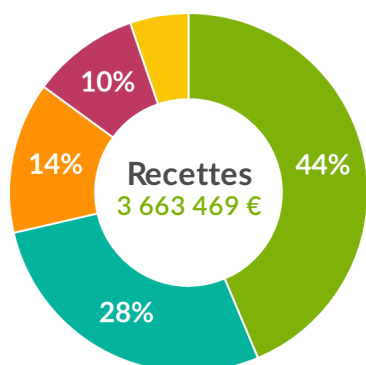


- Impôts et taxes : 5 110 851 €
- Dotations et participations : 1 651 200 €
- Excédent antérieur : 470 540 €
- Produits des services : 441 000 €
- Autres recettes : 134 010 €

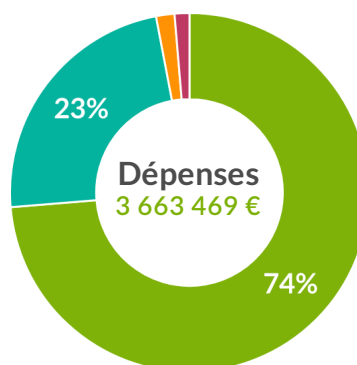


- Charges de personnel : 4 100 000 €
- Charges générales : 1 800 000 €
- Charges gestion courante : 979 000 €
- Autres dépenses : 368 500 €
- Virement à section d'invest : 355 101 €
- Interêts d'emprunts : 205 000 €

### Investissement



- Emprunt : 1 600 000 €
- Dotations et subventions : 1 015 367 €
- Excédents de fonct capitalisés : 500 000 €
- Virement de section de fonct : 355 101 €
- Autres recettes : 193 000 €



- Dépenses d'équipement : 2 699 891 €
- Remboursement du capital : 854 000 €
- Déficit d'invest reporté : 60 741 €
- Autres dépenses : 48 836 €

### Les orientations du Budget

- ▶ Préparer les investissements structurants de demain
- ▶ Pas de nouvel emprunt contracté en 2022
- ▶ Pas d'augmentation de la fiscalité communale



Visitez notre site internet

## Une nouvelle navette urbaine électrique



## Projets d'investissement et vie de la commune

Infrastructures et économie :

1 190 000 €

Education, culture, sport :

1 106 000 €

Equipements publics :

299 000 €

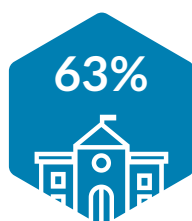
Investissements divers :

106 000 €



Une piscine ouverte 7 mois sur 12 bientôt chauffée grâce à l'eau thermique

## Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2022

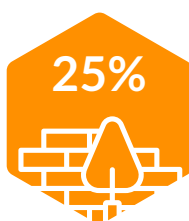


63%

6 879 000 €

Admin générale

1 988€ / habitant



25%

2 699 891 €

Infrastructures

780€ / habitant



10%

1 059 000 €

Rembours dette

306€ / habitant



2%

224 336 €

Autres dépenses

65€ / habitant

\* Rembours dette: Remboursement dette | Admin générale: Administration générale, dont charges de personnel / entretien, maintenance, fournitures / prestations de services / électricité, télécom, eau | Infrastructures, dont travaux / construction, rénovation de bâtiments / acquisitions / études

## Fiscalité communale

|                                                                                                           | Taux voté      | Produit perçu |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------|
|  Taxe foncière          | <b>38.98%</b>  | 3 532 368 €   |
|  Taxe foncière non-bâti | <b>124.59%</b> | 25 167 €      |

## Notre politique fiscale

Le choix de la municipalité est de ne pas augmenter les taux de prélèvement fiscaux au bénéfice de la commune en 2022, d'autant que le levier se limite à la taxe foncière. La revalorisation des valeurs locatives relève d'une décision unilatérale de l'Etat. L'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été votée par la Communauté de Communes pour tenir compte de ses impératifs budgétaires propres.

”

Il reste bien du chemin à parcourir pour que notre station puisse relever les défis de demain, mais nous disposons d'indicateurs encourageants. : la Reine Amélie, le Catalogne, le Palmyre ont changé de mains. La Chaîne Thermale développe ses activités thermo ludiques, Amélie vient de rejoindre la Fédéracio Balnearis de Catalunya et renoué avec les instances régionales et nationales. De toute évidence notre politique culturelle résolue porte ses fruits en termes de fréquentation touristique et compense pour partie la baisse de curistes liée à la pandémie. De nouveaux commerces s'installent. Tout indique que la confiance revient.